

Bulletin trimestriel de la Fédération Syndicale Unitaire des Côtes-d'Armor

n° 60 - décembre 2018

Déposé le 19 décembre 2018
A distribuer avant le 26 décembre

SITE DE DEPOT

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Édito

Le crépuscule de Jupiter ?

Quoi que puissent clamer les hérauts de la République en marche, **il est clair que le gouvernement et le Président sortent ébranlés de la confrontation.** L'enchaînement des réformes libérales et socialement nuisibles semblait inexorable malgré les ripostes syndicales. Un coup d'arrêt vient d'être mis à la mécanique si bien huilée. L'arrogance et le mépris se sont heurtés à la colère. Ce qui s'exprime c'est le rejet global du « nouveau monde » d'Emmanuel Macron.

Alors, comment comprendre ce Président qui fait fi des « corps intermédiaires » depuis son accession au pouvoir et qui vient mendier leur aide pour calmer la foule ?

Ce pur produit des réseaux d'influence, grands patrons, haute finance et patrons des grands média, ne pouvait pas soupçonner, après son ascension, que le peuple des tâcherons, des sans grades et des assistés sociaux n'adhérerait pas à sa vision de « premier de cordée » du bonheur universel.

Il apparaît pourtant clairement que **les revendications les plus partagées par les « gilets jaunes » sont aussi les nôtres.** Nous exigeons une société réellement démocratique, la justice fiscale et sociale, nous exigeons aussi des services publics efficaces accessibles partout et pour tous, nous exigeons aussi une revalorisation salariale et un rattrapage du pouvoir d'achat, nous exigeons aussi le maintien du système actuel de retraites, nous exigeons aussi des mesures fortes pour contrer le réchauffement climatique...

Certes, certains médias qualifient « d'hétéroclite » l'ensemble des demandes listées mais toutes (à l'exception des points traitant de l'immigration, plus ambigus) sont des mesures de gauche, de justice sociale et de progrès pour la démocratie.

La réponse du premier ministre est claire, toutes les dépenses supplémentaires liées à la satisfaction des revendications des « gilets jaunes » se feront sur le dos de tous les services publics.

C'est inacceptable !

La FSU, forte de sa représentativité confirmée par les élections professionnelles, **a et aura toute sa place dans les luttes sociales.** Elle revendique, depuis sa création une juste répartition des richesses, des services publics de qualité avec des personnels qualifiés, titulaires d'un concours, de la Fonction publique, en nombre suffisant pour assurer leurs missions auprès de tous les usagers. Elle réclame la hausse des salaires, des pensions, des minima sociaux. Elle refuse d'hypothéquer l'avenir de la jeunesse et la fatalité du chômage.

Pour satisfaire ces revendications, la construction d'un rapport de force favorable au monde du travail est le préalable indispensable.

La séquence ouverte par les « Gilets jaunes » a fait passer en peu de temps de la crise sociale à la crise politique. Chacun comprend aujourd'hui qu'il s'agit aussi d'une crise de l'État.

Cette crise devra trouver son issue. Comme l'ont montré les mobilisations des 1er, 12 et 14 décembre, les organisations syndicales sont des interlocuteurs légitimes et indispensables du dialogue social que le gouvernement a, jusqu'ici, méprisés.

La sortie de crise ne pourra pas se faire contre nous, ni sans nous !

Toutes et tous mobilisés pour faire entendre nos revendications !

Saint-Brieuc, le 17 décembre 2018.
Olivier Debretagne,
Secrétaire départemental

Édito
page 1

Collège Beaufeuillage
Résultats élections
professionnelles
page 2

Position FSU sur la
situation sociale
page 3

La FSU défend la
Laïcité
page 4

U. Beaufeuillage : la lutte pour le maintien du collège continue !

La FSU 22 œuvre, en intersyndicale avec le collectif de personnels et de parents d'élèves du collège, au maintien du collège Beaufeuillage.

L'annonce de fermeture est intervenue de façon brutale dans le collège en février 2018. Les usagers du collège n'en ont été officiellement informés qu'au printemps 2018 par voie de presse.

Le collège Beaufeuillage accueille entre 400 et 430 élèves depuis longtemps, parmi lesquels des élèves allophones, dont des jeunes mineurs isolés et un dispositif spécifique de scolarisation.

Grâce à l'action du Conseil Départemental, c'est un collège bien entretenu, bien équipé (rénovation de toutes les huisseries, du self, d'un gymnase, de salles de classes, du CDI, de la salle des professeurs). C'est un collège qualifié par ses usagers de « familial », dans lequel « il fait bon étudier », comme l'ont indiqué à chaque fois les représentants des parents et qui obtient de bons résultats au Diplôme National du Brevet. Enfin ce collège bénéficie d'une grande stabilité de la communauté éducative (équipe pédagogique, agents administratifs, de restauration d'entretien). Par ses caractéristiques, il se rapproche des collèges susceptibles d'améliorer la réussite des élèves qui leur sont confiés, comme l'indique le rapport communiqué en novembre 2014 par les services de la direction de l'évaluation

de la prospective et des performances à l'issue d'études menées sur la corrélation entre taille des établissements et performance scolaire des élèves.

Le collectif de défense du collège Beaufeuillage, accompagné par les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires et UNSA, avait obtenu, lors de l'audience du 4 juillet 2018 auprès du Conseil Départemental, que deux scénarios soient envisagés pour la sectorisation des collèges de l'agglomération briochine à la rentrée 2020 : un premier, déjà connu, avec la fermeture du collège Beaufeuillage et un second, à travailler, avec le collège Beaufeuillage maintenu.

Or, le lundi 12 novembre à 17h30, lors de la remise par le collectif de défense des 2600 signatures de la pétition demandant le maintien du collège à Mme Balay-Mizrahi, Vice-Présidente du Conseil Départemental chargée des affaires scolaires, nous avons appris l'abandon définitif, sans aucune concertation, du second scénario.

Le Conseil Départemental avait promis que nous serions associés à toutes les réflexions, force est de constater que cela n'a pas été le cas et qu'il n'y a pas de dialogue social entre le Conseil départemental et les citoyens qui subissent les conséquences de leurs décisions.

Pour nos organisations, si l'objectif est l'amélioration de la mixité sociale, le collège Beaufeuillage a et aura toute

sa place.

De plus, la forte attractivité d'un collège neuf, comme cela s'est déjà produit dans le département, fera du collège de Hillion un très gros collège qui atteindra rapidement plus de 700 élèves avec toutes les problématiques liées à cette taille. A un moment où les phénomènes de violences dans les établissements se multiplient, comment admettre que le Conseil départemental décide la construction de gros établissements ayant un taux d'encadrement plus faible : une ou un seul-e CPE, une ou un seul-e documentaliste, une ou un seul-e assistant-e social-e et une ou un seul-e infirmier-e ? Il n'y a pas et il n'y aura pas de collège en trop sur Saint-Brieuc. Il faudra donc bien maintenir tous les collèges de l'agglomération.

C'est pourquoi une motion FSU, CGT, Solidaires, UNSA, FCPE a été lue en CDEN le 29 novembre dernier mais nous avons essuyé un refus de la Vice-Présidente du Département de soumettre la motion au vote. Nous déplorons le déficit de démocratie sociale du Conseil Départemental en CDEN, instance consultative.

Olivier Debretagne

Signez la pétition !

<https://www.change.org/p/sauvons-beaufeuillage-gmail-com-non-a-la-fermeture-du-coll%C3%A8ge-beaufeuillage>

Élections professionnelles

La FSU confortée dans sa représentativité dans notre département

La FSU maintient sa représentativité dans la Fonction publique d'État et progresse dans la Fonction publique territoriale. Elle reste représentative à la Justice, à l'Environnement (où nous présentions une liste seuls pour la première fois). Elle maintient sa première place à l'Éducation nationale et à l'agriculture. Par ailleurs, elle revient à son niveau d'avant les élections de 2014 dans le département. Ces résultats sont le fruit d'un investissement important de toutes et tous dans la campagne et nous pouvons en être fier-es ! Ils sont surtout un point d'appui pour les mobilisations actuelles et à venir.

Organisation syndicale	Voix CTM	Siège CTM	Voix CTA	Sièges CTA	Voix CTSD	Sièges CTSD
FSU	143743	6	6307	5	1186	5
CGT	25265	1	1313	1	264	1
SUD	19601	0	1295	0	212	0
FO	56242	2	1709	1	538	2
CFDT	34593	1	1927	1	351	1
UNSA	88936	4	1714	1	468	1
SNALC	24817	1	484	0	118	0

Composition du CTSD* à l'issue des élections 2018

FSU 22 : 5 sièges (+1) FO : 2 sièges (-1) UNSA : 1 (-1) CFDT : 1 (Idem par rapport à 2014) CGT : 1 (+1)

*Comité Technique Spécial Départemental : il traite de l'attribution des moyens d'enseignement dans le département.

Face aux inégalités grandissantes, au sentiment d'abandon d'une grande partie de la population, il était attendu du Président de la République qu'il apporte des réponses en terme de pouvoir d'achat, du rôle des services publics et d'une fiscalité plus juste afin d'améliorer les conditions de vie de tous les salarié-es, chômeurs, retraités et jeunes.

S'il répond par 100 euros supplémentaires pour les salarié-es au SMIC, par la défiscalisation et la désocialisation des heures supplémentaires, réactivant ainsi la mesure phare du quinquennat de Nicolas Sarkozy « travailler plus pour gagner plus » avec laquelle la FSU est en désaccord, par l'annulation de la hausse de la CSG pour les retraites inférieures à 2 000 euros et par une éventuelle prime de fin d'année soumise au bon vouloir des employeurs, le Président est resté silencieux sur d'autres sujets.

Il n'a ainsi rien dit sur les bas salaires en général, les minima sociaux et n'a rien annoncé pour les chômeurs, les jeunes. Il est resté également trop silencieux sur les plus de 5 millions d'agent-es de la Fonction publique.

Le Président n'a rien dit non plus du financement des mesures annoncées, sinon qu'elles ne coûteraient rien aux employeurs et que l'impôt sur la fortune ne serait pas rétabli, ce qui revient à les faire supporter par le budget de l'État, donc par nous tou-tes.

La FSU est très inquiète pour l'avenir de la Fonction publique et de ses agent-es.

Le point d'indice reste gelé. Le Président confirme une réforme de l'Etat et de la fonction publique dans l'objectif d'une meilleure maîtrise de la dépense publique.

Pourtant, la FSU avait mis en garde contre toute tentation d'utiliser une nouvelle fois la Fonction publique pour payer les nécessaires mesures sociales à prendre.

Pour répondre à la crise profonde de notre pays, il est indispensable de dégager les moyens budgétaires néces-

saires. Sans réforme fiscale juste et plus redistributive, sans le rétablissement de l'ISF, toute mesure sociale restera limitée.

Or, le président a confirmé implicitement la poursuite des politiques libérales mises en œuvre depuis 18 mois : budget 2019, suppression de l'ISF, réforme du système des retraites, financement du chômage, réorganisation de l'État...

Concernant la jeunesse et les questions d'Éducation et de formation, le Président a considéré que les politiques en cours répondaient aux exigences. Or, les jeunes sont aujourd'hui mobilisé-es pour des perspectives d'avenir meilleures que celles promises avec les réformes actuelles (réforme du lycée, Parcours Sup...). Des réformes qui remettent en cause la professionnalité des enseignant-es, leurs conditions de travail et celles d'apprentissage de leurs élèves. La FSU réitère sa demande d'ouverture de discussions avec les organisations de la jeunesse et celles représentatives des personnels de l'Éducation.

Pour la FSU, les annonces faites le 10 décembre par le Président Macron ne répondent pas aux enjeux que sont la réduction des inégalités sociales et territoriales et le développement d'un modèle social à la française auquel nous aspirons.

C'est pourquoi, la FSU invite à développer et à participer à toutes les initiatives qui s'organisent de manière unitaire et large à la suite de la journée d'action du 14 décembre (Grève, rassemblements, manifestations, AG avec les personnels...).

La FSU considère qu'il est de sa responsabilité de proposer aux Fédérations de fonctionnaires d'appeler à une journée d'action nationale pour permettre à la Fonction publique d'assurer des services publics de qualité sur l'ensemble du territoire et pour davantage de reconnaissance des agent-es qui en assurent le fonctionnement au quotidien.



En manifestation pour la justice sociale, le 14 décembre à Saint-Brieuc. Photo Le Télégramme

U. La FSU défend la Laïcité : ne touchez pas à la loi de 1905 !

Il y a 113 ans, la loi mettait fin au concordat napoléonien et apportait à tous la liberté de conscience, celle de croire ou de ne pas croire.

Depuis cette date historique, elle garantit l'exercice des cultes dans le respect de l'ordre public mais elle signifie aussi que la République n'en reconnaît, n'en subventionne et n'en salarie aucun.

Pendant 113 ans, cette loi de liberté a permis la paix sociale.

Or un vent dangereux souffle depuis un certain temps sur cette loi de liberté que le gouvernement actuel entend amplifier :

- selon la presse, le Président de la République, devenu Chanoine de Latran, entend, dès le début de

l'année 2019, en revoir ou en supprimer un tiers des articles.

- Il s'agit de la modifier sur des aspects financiers et de labellisation de cultes reconnus ; pour la première fois de l'Histoire de la cinquième République, un Président de la République a répondu à l'invitation de la conférence des évêques de France.

- En ouverture de son discours, il a affirmé aux représentants de l'Église catholique : « nous partageons le sentiment que le lien entre l'Église et l'État s'est abîmé et qu'il nous importe, à vous comme à moi, de le réparer » ; il fait annoncer par son ministre, alors que 98,3 % des enfants de 3 ans sont déjà scolarisés, qu'il va rendre l'école obligatoire à cet âge à la place de celui de 6 ans.

Personne n'est dupe : il s'agit d'étendre la loi Debré de financement des écoles privées à 80 % confessionnelles, à 3 classes d'âge supplémentaires.

En 2016, l'appel des laïques stipulait : « La République ne juge personne selon ses croyances ou appartenances présumées. Elle accorde à l'École publique la noble mission d'instruire les enfants : c'est par conséquent à elle que l'État doit accorder les fonds nécessaires aux défis que porte l'École aujourd'hui. »

Ce sont ces valeurs que nous entendons continuer à défendre avec vous après plus d'une cinquantaine de rassemblements le 12 décembre dernier dans toute la France où nous avons affirmé haut et fort :

Ne touchez pas à la loi de 1905 !

À Saint-Brieuc le 12 décembre, après la manifestation, une délégation des organisations signataires* de l'appel a été reçue par le Préfet des Côtes-d'Armor. Elle a fait remonter le message au plus haut sommet de l'État.

*Ligue de l'enseignement, Ligue des droits de l'Homme, FCPE, Libre Pensée des Côtes d'Armor, SNUipp-FSU 22, FSU 22, SNES-FSU 22, UD-FO, CGT-Educ'action, SE-Unsa et SNUDI-FO



Tous mobilisés (FSU, CGT et Solidaires) pour une vraie justice sociale le 1er décembre 2018 à Saint-Brieuc. Photo : le télégramme du 4 décembre 2018

Cher.e collègue, n'oublie pas de te resyndiquer en 2018-2019 pour soutenir l'action de ton syndicat FSU